



INSCRIPTION 2021/2022 DOSSIER ADHERENT INDIVIDUEL

RESERVE SECRETARIAT//PM

Dech	Rgtl
Photo	RIB
Ass	Proto

Nom danseur : **Prénom :** **Date de naissance :**

CHOIX	COURS	NES EN	JOUR	DUREE	HORAIRE	PROFESSEUR	PRIX
<input type="checkbox"/>	EVEIL 1	2017	MERCREDI	0H45	10H30-11H15	PASCALINE	100€/0H45/sem 140€/1H/sem 190€/1H30/sem 240€/2H/sem 290€/2H30/sem 340€/3H/sem
<input type="checkbox"/>	EVEIL 1	2017	SAMEDI	0H45	10H30-11H15	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	EVEIL 2	2016	MERCREDI	0H45	17H00-17H45	LEILA	
<input type="checkbox"/>	EVEIL 2	2016	SAMEDI	0H45	11H30-12H15	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 1	2015	MERCREDI	1H	11H30-12H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 1+2*	2014-2015	LUNDI	1H	17H30-18H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	INITIATION 2	2014	MERCREDI	1H	18H00-19H00	LEILA	
<input type="checkbox"/>	PREPARATOIRE 1*	2013	LUNDI	1H	18H30-19H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PREPARATOIRE 2	2012	VENDREDI	1H	17H00-18H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	ELEMENTAIRE 1*	2011	VENDREDI	1H	19H00-20H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	ELEMENTAIRE 2*	2010	LUNDI	1H	19H30-20H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	INTERMEDIAIRE 1+2	2006-2009	MERCREDI	1H	19H00-20H00	LEILA	
<input type="checkbox"/>	INTERMEDIAIRE 1+2	2006-2009	VENDREDI	1H	18H00-19H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	ADO/ADULTE	INTERMEDIAIRE	VENDREDI	1H	19H00-20H00	LEILA	
<input type="checkbox"/>	ADULTE	DEBUTANT	MERCREDI	1H30	20H00-21H30	LEILA	
<input type="checkbox"/>	ADULTE	DEBUTANT	VENDREDI	1H30	20H00-21H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PERFECTIONNEMENT	INTERMEDIAIRE	MARDI	1H30	20H00-21H30	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	INTERMEDIAIRE-AVANCE*	INTERMEDIAIRE-AVANCE	LUNDI	1H30	20H30-22H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MARDI	1H	17H00-18H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 1***	6-8 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	14H00-15H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 1***	6-8 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	15H00-16H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 2	9-13 ANS/+2ANS CLASSIQUE	MARDI	1H	18H00-19H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	CLASSIQUE 3	+ 14 ANS	VENDREDI	1H	19H00-20H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	13H00-14H00	FRANCK	160€/1H/sem 210€/1H30/sem
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	JEUDI	1H	17H00-18H00	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 1 INTERMEDIAIRE	8-11 ANS /+1 AN HIPHOP	MERCREDI	1H	14H00-15H00	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 2 DEBUTANT	12-15 ANS	MERCREDI	1H	16H00-17H00	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 2 INTERMEDIAIRE	12-15 ANS /+2ANS HIPHOP	MERCREDI	1H	15H00-16H00	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP 3	15-17 ANS	JEUDI	1H	18H00-19H00	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	HIPHOP ADULTE	+ 18 ANS/NIV.INTERMEDIAIRE	JEUDI	1H30	19H00-20H30	FRANCK	
<input type="checkbox"/>	YOGA*	+ 16 ANS	MERCREDI	1H	19H00-20H00	FLORINE	100€/1H/sem 150€/1H30/sem 180€/2H/sem 230€/2H30/sem
<input type="checkbox"/>	YOGA*	+ 16 ANS	VENDREDI	1H	20H00-21H00	LEILA	
<input type="checkbox"/>	ZUMBA	+ 16 ANS	JEUDI	1H	20H30-21H30	GUILLAUME	
<input type="checkbox"/>	ZUMB'ABDO(+STRECHING)*	+ 16 ANS	SAMEDI	1H30	10H00-11H30	GUILLAUME	
<input type="checkbox"/>	PILATES-CARDIO-TRAINING	+ 18 ANS	LUNDI	1H	8H40-9H40	PASCALINE	120€/1H/sem 220€/2H/sem
<input type="checkbox"/>	PILATES*	+ 18 ANS-NIV. DEBUTANT	LUNDI	1H	12H15-13H15	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	MARDI	1H	19H00-20H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PILATES*	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	JEUDI	1H	20H00-21H00	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PILATES**	+ 18 ANS-NIV. INITIE	VENDREDI	1H	12H15-13H15	PASCALINE	
<input type="checkbox"/>	PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	SAMEDI	1H	9H00-10H00	PASCALINE	

**REMISES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES COURS CI-DESSUS : FAMILLE DE 2 PERS -20€ / FAMILLE DE 3 PERS -30€-
A DEDUIRE DE LA DERNIERE MENSUALITE**

-.....€

Le règlement de cette somme est effectué par :

Espèces

4 chèques

6 chèques

TOTAL :

.....€

*Les cours auront lieu aux Studios Well Wepp, 2 Rue de l'Abbé Leman à Don.

**Les cours auront lieu dans la salle polyvalente, Rue du 11 novembre à Sainghin-en-Weppes.

***Les cours auront lieu au 92 Rue pasteur à Fournes –en-Weppes.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DANSEUR

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones des parents **obligatoires** :

.....

Adresses e-mail des parents EN MAJUSCULES :

.....

Merci d'indiquer les noms et les cours de chaque membre d'une même famille inscrit **en danse**:

.....

.....

Je désire recevoir une attestation à fournir à mon employeur et prends note qu'une fois l'attestation délivrée, aucun remboursement ne sera possible. OUI NON

RESERVE SECRETARIAT					
Nom sur les chèques :					
	Montant	Date dépôt	Numéro		
CH 1					
CH 2					
CH 3					
CH 4					
CH 5					
CH 6					

Pièces à joindre **Impérativement à l'inscription**:

- Décharge médicale signée, lu et approuvée
- Règlement intérieur signé, lu et approuvé
- Autorisation parentale pour la photographie signée
- RIB
- Référence du contrat d'assurance civile :

Nom de l'assurance..... Numéro de sociétaire.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

TENDANCES WEPPEES II SE LAISSE LA POSSIBILITE DE REFUSER L'ACCES AU COURS DE DANSE LE CAS ECHEANT.

DECHARGE MEDICALE

En vous inscrivant à un cours, vous certifiez que, vous ou votre enfant....., êtes/est dans un état physique permettant la pratique de la dite discipline. Vous y participez sous votre propre responsabilité, et vous engagez à ne pas vous retourner contre l'association en cas de blessure ou problème physique dès l'entrée au cours, non lié à un accident (chute etc.)

Si un adhérent a des problèmes de santé nécessitant un avis médical, il est de sa responsabilité de vérifier auprès de son médecin qu'il n'y a pas de contre-indications. Tout problème de santé nécessitant des ajustements pendant le cours doit nous être remonté.

Signatures des parents

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PHOTOGRAPHIE

L'association TenDances Weppes II possède un site internet www.tendancesweppes.com ainsi qu'une page Facebook et une chaîne Youtube où sont diffusées les diverses manifestations organisées dans le cadre de son activité.

Nous vous invitons à remplir l'autorisation suivante pour que votre enfant puisse être pris en photos/vidéos.

Toutefois, TenDances Weppes II ne peut pas être tenue responsable des photographies et films pris et diffusés sur d'autres sites, par les enfants eux-mêmes de façon illicite et à l'insu des autres adhérents. Ces personnes s'exposent dans ce cas aux sanctions prévues par le code civil – Art.9 par le code pénal – Art. 226-1,-2,-8 notamment sur le respect du droit à l'image.

Monsieur, Madame
Parents de

Autorisent la prise de photos et la diffusion de films faits par TenDances Weppes II lors de manifestations.

OUI

NON

Signatures des parents

REGLEMENT INTERIEUR

MESURES SPECIALES CRISE SANITAIRE COVID-19 :

AFIN QUE CHAQUE DANSEUR PUISSE S'EPANOUIR DANS SON ACTIVITE, UN PROTOCOLE CONCERNANT LES COURS DE LA SAISON 2021/2022 A ETE ETABLI.

IL EST JOINT AU PRESENT DOCUMENT ET A RENDRE SIGNE A L'INSCRIPTON.

LES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION SE LAISSENT LE DROIT DE REVENIR VERS TOUT ELEVE OU PARENT N'APPLIQUANT CE PROTOCOLE.

Les danseurs doivent avoir **une tenue obligatoire**, adaptée à la pratique spécifique de chaque danse sous peine de refus de l'enfant :

- Cheveux attachés,
- Pantalon jazz, caleçon ou short et collants noirs, pieds nus ou chaussettes pour la Danse Moderne-Jazz,
- Tenue confortable, **baskets d'intérieur propres pour le Hiphop et la Zumba**,
- Justaucorps, collants et ballerines roses, cheveux attachés en chignon pour la Danse Classique.

Prévoir une petite bouteille d'eau à chaque cours.

Pour le bien des danseurs, le professeur se réserve le droit de changer un élève de cours afin de l'ajuster à son niveau.

La responsabilité de TenDances Weppes II ne peut être engagée en dehors des heures de cours, notamment lors des trajets.

En cas d'absence de votre enfant, la personne responsable du cours doit être prévenue par mail à tendancesweppes@gmail.com .

En cas d'absence injustifiée, TenDances Weppes II se réserve le droit de contacter les parents par le moyen de son choix.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires sauf avis contraire du professeur.

Le professeur se réserve le droit d'annuler exceptionnellement un cours pour raison médicale ou professionnelle, après avoir informé par mail ou affichage local, les adhérents.

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.

En début d'année, **deux cours d'essai sont possibles.**

Les enfants se doivent de respecter tant leur professeur que les règles de sécurité et le matériel de la salle sous peine d'exclusion. Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant les cours et dans la salle.

Les adhérents doivent respecter les horaires de début et de fin du cours.

La présence des parents n'est pas autorisée pendant les cours.

Vous êtes cependant priés de vous assurer de la présence du professeur avant de laisser votre enfant.

Lors du gala de fin d'année, pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera rendu avant la fin de la représentation.

Toutes les informations relatives à la Danse seront affichées régulièrement à la salle et envoyées par e-mail.

Signatures des parents, précédées de la mention « lu et approuvé » :

Signature de l'enfant :